Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)	Jury par défaut	Autres candidats	39	669	600	131	41
		Bacheliers technologiques toutes séries	39	315	300	154	41

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	224	200	34	7	17,1 %
			Masculin	445	400	97	34	82,9 %
			Total	**669**	**600**	**131**	**41**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	87	83	40	7	17,1 %
			Masculin	228	217	114	34	82,9 %
			Total	**315**	**300**	**154**	**41**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	13	9	0	0	0 %
				Sans mention	271	230	32	14	35 %
				AB	229	225	57	16	40 %
				B	75	73	29	9	22,5 %
				TB	20	20	12	1	2,5 %
				Total	**608**	**557**	**130**	**40**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	14	7	0	0	
				AB	16	13	0	0	
				B	14	14	0	0	
				TB	2	2	0	0	
				Total	**48**	**36**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	1	0	0	0 %
				AB	1	1	0	0	0 %
				B	1	1	0	0	0 %
				TB	3	1	1	1	100 %
				Total	**9**	**4**	**1**	**1**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	1	1	0	0	
				Total	**4**	**3**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	14	11	3	0	0 %
				Sans mention	154	144	50	23	56,1 %
				AB	101	99	58	14	34,1 %
				B	41	41	38	3	7,3 %
				TB	5	5	5	1	2,4 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	315	300	154	41	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	444	407	100	24	58,5 %
			En réorientation	142	126	23	10	24,4 %
			Non scolarisés	78	65	8	7	17,1 %
			Scolarité étrangère	2	0	0	0	0 %
			Autres	3	2	0	0	0 %
			Total	**669**	**600**	**131**	**41**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	241	230	125	27	65,9 %
			En réorientation	41	39	16	7	17,1 %
			Non scolarisés	30	28	12	7	17,1 %
			Scolarité étrangère	3	3	1	0	0 %
			Total	**315**	**300**	**154**	**41**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	100	97	39	15
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	88	85	39	9
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	64	57	4	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	33	29	2	0
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	31	28	6	0
			Autres doublettes	268	248	40	15
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	147	143	87	26
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	75	70	28	4
			Autres doublettes	72	69	33	7
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	17,1 %	17,8 %	30 %	37,5 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	15,1 %	15,6 %	30 %	22,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	11 %	10,5 %	3,1 %	2,5 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,7 %	5,3 %	1,5 %	0 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	5,3 %	5,1 %	4,6 %	0 %
		Autres doublettes	45,9 %	45,6 %	30,8 %	37,5 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T de Dijon - BUT - Métiers du multimédia et de l'internet (3240)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	50 %	50,7 %	58,8 %	70,3 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	25,5 %	24,8 %	18,9 %	10,8 %
		Autres doublettes	24,5 %	24,5 %	22,3 %	18,9 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Avoir des résultats homogènes et de bon niveau dans l'ensemble des matières	Bulletins de première et terminale, relevé de notes du baccalauréat	Important
	Résultats de français	Bulletins de première et terminale, relevé de notes du baccalauréat	Très important
	Résultats scientifiques	Bulletins de première et terminale, relevé de notes du baccalauréat	Très important
	Résultats dans les spécialités attendues	Bulletins de première et terminale, relevé de notes du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir des connaissances scientifiques et une appétence pour la résolution de problèmes	Bulletins de première et terminale, relevé de notes du baccalauréat et épreuve parcoursup	Très important
	Faire preuve de polyvalence entre les disciplines scientifiques et littéraires	Bulletins de notes, fiche avenir, rubrique activités personnelles et épreuve parcoursup	Très important
	Avoir une bonne aisance du français écrit et oral, permettant d'acquérir de nouvelles compétences, d'exprimer des idées et d'argumenter	Bulletins de première et terminale, fiche avenir et épreuve parcoursup	Très important
	Présence des spécialités attendues	Bulletins de première et terminale, relevé de notes du baccalauréat	Très important
Savoir-être	Avoir l'esprit d'équipe, savoir contribuer à un travail de groupe, savoir dialoguer dans et hors d'une équipe	Bulletins de première et terminale, fiche avenir, activités personnelles	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Savoir s’adresser aux pairs ou aux enseignants pour progresser dans son apprentissage	Bulletins de première et terminale	Essentiel
	Savoir s'impliquer dans ses études, gérer sa charge de travail de façon autonome et fournir le travail nécessaire à sa réussite	Bulletins de première et terminale, fiche avenir	Essentiel
	Curiosité, ouverture d'esprit	Bulletins de première et terminale, activités personnelles, projet de formation	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Avoir un intérêt pour les technologies numériques, au travers des cours suivis ou des activités personnelles	Projet de formation, activités personnelles et centres d'intérêt	Complémentaire
	Cohérence du projet	projet de formation, activités personnelles, bulletins de première et terminale	Complémentaire
	Connaissance des exigences de la formation et des débouchés	projet de formation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour le domaine du numérique, les arts, les sciences, les questions sociétales	Activités personnelles, centres d'intérêts	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STI2D

- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STMG

- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

L'épreuve parcoursup est prévue pour permettre aux candidat n'ayant pas suivi les enseignements de spécialité ciblés d'améliorer leur classement.
Les dossiers éliminés présentent généralement des résultats académiques faibles et de très mauvaises appréciations dans les bulletins.
Filière sélective, le calcul quantitatif des notes extraites des résultats de 1e et de terminale établit la note "académique". À la demande du rectorat, nous classons au moins 70% des candidats déposant leur candidature. Les candidatures restantes ne sont pas classées.
L'utilisation de copier-coller de lettres de motivation "modèles" et passe-partout trouvées sur Internet, ou l'utilisation de l'IA pour les rédiger, est à proscrire et risque de conduire à une mauvaise appréciation de votre dossier par l'équipe d'examen des voeux.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'ensemble des dossiers est examiné par l'ensemble des titulaires du département regroupés en équipes et sont tous examinés selon les mêmes critères définis dans la partie précédente "critères utilisés en 2025". L'intégralité du dossier est examiné (résultats chiffrés, commentaires bulletins, projet académique et/ou professionnel, connaissance de la formation, lettre de motivation, etc.).
Cette année l'organisation d'une épreuve a permis à des candidats n'ayant pas suivi les spécialités attendues d'améliorer leur classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le fait de se rendre disponible pour participer à l'épreuve et éventuellement à un entretien, sera très important.
Il est nécessaire de se renseigner sur le contenu de la formation.
Une lettre de motivation est personnelle et doit expliquer les particularités du candidat.
L'utilisation de lettres passe-partout ou de l'intelligence artificielle sont donc à proscrire.

Signature :
Nicolas NOIROT,
Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon